

TRIBUNE DE GENÈVE - **Courrier des lecteurs**

Parution : Samedi dimanche 18-19 juin 2011

Trop de lois, tuent la loi...

Chêne-Bougeries, le 14 juin 2011

Le 9 juin 2011, le Grand Conseil genevois a voté une modification de la loi sur les manifestations publiques qui porte gravement atteinte aux libertés individuelles des citoyens. Pas besoin de loi pour arrêter des casseurs, c'est le rôle de la Police qui s'en acquitte fort bien.

Une fois de plus, c'est le peuple qu'on veut museler, réduit à accepter l'inacceptable.

Au lieu de s'attaquer au fond des problèmes minant les citoyens, nos politiques votent des lois, qui les arrangent parfois, celle des successions, par exemple.

Le manque de logements mériterait qu'on s'y attelle enfin sérieusement. Autrefois, on construisait de magnifiques ensembles en moitié moins de temps qu'aujourd'hui. Les conflits de nature politique font qu'un projet viable de construction après 11 ans d'atermoiements vient d'être abandonné par son promoteur. Trop de lois tuent la loi, disait le Procureur général Daniel Zappelli. Et quand on écoute les séances du Grand Conseil, on ne peut que déplorer le temps perdu pour des sujets moins sensibles.

Alors je vous dis : manifestons tous ensemble pour réveiller ceux que nous avons élus pour qu'ils défendent nos libertés et nos droits existentiels.

L.E.Pellissier